



République du Sénégal
Ministère des Finances et du Budget
Direction générale des Douanes

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Référence du marché : appel d'offres international pour la réalisation des prestations de marquage des produits pétroliers (marché de clientèle : AOI n°S_DGD_108/2023).

Dénomination du marché : prestations de marquage des produits pétroliers
Nombre d'offres reçues : une (01)

1- le Groupement SGS Sénégal SA/Authentix ;

Nom et adresse de l'attributaire provisoire du marché:

**Groupement Société générale de Surveillance
(SGS Sénégal SA)/Authentix
26-28, rue Felix Faure
Tél : 33 849 33 33
-Dakar-**

Montant de l'offre retenue: 3.143.520.000 FCFA TTC sur la base de 4.440 tests par an, suivant les prix unitaires ci-après :

- frais de marquage sans l'option kit de contrôle mobile LFD : 2183 FCFA TTC par mètre cube d'hydrocarbure ;**
- frais de marquage avec l'option kit de contrôle mobile LFD : 2.250 francs CFA TTC par mètre cube d'hydrocarbure ;**
- frais d'échantillons et analyses supplémentaires, au-delà de 4440 tests par an : 35.400 francs CFA TTC ;**
- kit d'autotest LFD jetable facturé aux gérants de station-service : 14.750 francs CFATTC.**

Délai d'exécution : un (01) an renouvelable deux fois par avenant.

La publication du présent avis est effectuée en application des dispositions de l'article 87 du décret 2022-2295 du 28 novembre 2022 portant Code des Marchés publics et ouvre les délais de recours prévus aux articles 89 et suivants dudit Code.

Le Directeur général des Douanes

Abdourahmane DIEYE

